Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212203079-20260629-2026_06_13-DE

Délibération n°2026-06-13

COMMUNE
DE SAINT-JULIEN
(22940)

Date de la convocation :
25/06/2026
Date d'affichage :
25/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 29 juin à 19h, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Monsieur Gaël LE NOANE, Maire**

Etaient également présents :
Claire ANDRIEUX, Marie BERTHET, Eva CAMARET, Stéphanie DARCEL, Servane DUCHESNE, Catherine GUILLOU, Magalie GUIMARD, Vincent JACQUES, Hervé LANOE, Joël LE BORGNE, Charlène LE THERIZIEN, Xavier LE THERIZIEN, Bertrand LECOLLINET, Régis LOSSOUARN, Sabine MARTIN, Michel PEDRON, Gaël RESMOND et Erik UNTERDORFEL

Secrétaire de séance : Marie BERTHET

OBJET : ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LE PROJET DE DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DES PLANTES

Mme Catherine GUILLOU, conseillère municipale déléguée aux finances, présente le plan de financement actualisé du projet de démolition et reconstruction du groupe scolaire des Plantes suite à l'attribution des marchés de travaux et des subventions notifiées.

Le montant des travaux, après attribution des marchés, s'élève à 1 910 544,23 € HT. A cela, il faut ajouter la somme de 202 731,17 € correspondant à la totalité des frais de maitrise d'œuvre et d'études. Le coût total de l'opération s'élève donc à 2 113 275,40 € HT.

Il est proposé au conseil municipal de valider le nouveau plan de financement de l'opération :

DETR 2025 (6,62 %) :	140 000,00 €
DETR 2026 (9,46%) :	200 000,00 €
Région – Bien vivre partout en Bretagne (8,30 %) :	175 500,00 €
Département – Contrat de Territoire (7,67 %) :	162 107,00 €
Fonds Verts (4,73 %)	100 000,00 €
DETR 2027 (5,56 %) :	117 600,00 €
CAF (4,73 %) :	100 000,00 €
Agence de l'eau (2,13 %) :	45 000,00 €
Département (amende de police) (1,42 %) :	30 000,00 €
Autofinancement et emprunt (49,36 %) :	1 043 068,40 €
TOTAL :	**2 113 275,40 €**

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame la conseillère municipale déléguée et en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de valider le nouveau plan de financement du projet de démolition et de reconstruction du groupe scolaire des Plantes tel que présenté ci-dessus.
- de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

Le Maire,

Gaël LE NOANE

La secrétaire,

Marie BERTHET